

Lourdes, le 1er avril 2025,

Assemblée plénière de printemps des évêques de France

Discours d'ouverture de Mgr de Moulins-Beaufort

Mardi 1er avril 2025 - Lourdes

Ouverture de l'Assemblée plénière des évêques, le 1^{er} avril 2025, à Lourdes

Chers Frères évêques, chers membres du Secrétariat général, chers vous tous qui accompagnez notre Assemblée,

Nous avons vécu trente-six heures que je crois pouvoir qualifier d'intenses. Cette session, à laquelle nous nous étions ensemble engagés, voulait être un jalon sur la route de notre Église en France en marche. Il est trop tôt pour en recueillir tous les fruits. Il me semble qu'elle a rempli sa mission. Je reste pour ma part ému par la qualité de la présence de chacune et chacun de ceux et celles qui ont répondu à notre invitation, à commencer par les personnes victimes. Nous avons rencontré sept d'entre elles en novembre 2018 puis cinq en novembre 2021 étaient venues témoigner pour nous. Nous pouvons mesurer le chemin parcouru : plusieurs collectifs ont accepté de participer à notre session ; nous pouvons, je crois, rendre grâce aussi pour le chemin de vie, pas forcément de guérison mais de vie, dont quelques personnes qui ont été victimes nous ont fait part. C'est ce chemin-là que nous voulons servir en nous laissant transformer personnellement et ecclésialement.

Il nous reste, dans la session qui s'ouvre maintenant, à prendre une décision quant à notre manière de recevoir et d'accompagner des personnes qui auraient été victimes dans l'Église à l'âge adulte. Nous nous sommes accordés sur le fait que nous voulions un dispositif différent de celui mis en place pour les personnes ayant été victimes mineures et que nous voulions honorer les recommandations du groupe de travail conduit par Corinne Boilley : soutien et accompagnement à ces personnes vers la justice de l'État et vers la justice canonique, voie complémentaire possible pour les personnes que les deux institutions judiciaires ne pourraient prendre en compte. Le Conseil pour les Questions canoniques nous a préparé une note qui expose clairement le cadre juridique, celui de la République et celui de l'Église ; l'équipe conduite par Mgr Gérard Le Stang avec le P. Jean-Christophe Meyer et Sylvain Guillebaud nous

présente donc un projet de dispositif qui intègre le mieux possible ces données tout en correspondant aux votes que nous avons déjà exprimés.

Notre Assemblée comprendra, c'est une première, un double temps de conversation spirituelle. Le thème proposé est : « *Quels enjeux pour la mission de l'Église en France dans les trois années qui viennent ?* ». Une note de Mgr Alexandre Joly nous rappelle quelques consignes claires dont la première est que chacun prépare par écrit ce qu'il compte dire dans le premier tour de table.

Ensuite, une séquence « intelligence artificielle » qui n'est pas là pour nous distraire mais pour que nous regardions ensemble l'immense défi posé à la compréhension de l'être humain mais aussi à l'annonce de l'Évangile, quant à ses moyens et ses modalités mais aussi quant à sa nature même. Nous nous tenons non sous la question : « Qu'est-ce que la vérité ? », question de Pilate, mais sous l'autoprésentation de Jésus : « Je suis venu pour rendre témoignage à la vérité ».

Une séquence aussi sur nos finances.

Et surtout des élections nombreuses. Elles sont de grande portée. Il s'agit d'élire une Présidence et un Conseil permanent. Celui-ci est transformé selon notre nouvelle organisation. A ce propos un rappel : le Conseil permanent, outre l'archevêque de Paris, doit comporter un évêque de chaque province. Comme nous l'avons décidé, ce sont tous les évêques qui sont invités à choisir un évêque de chaque Province pour composer le Conseil permanent. Les Provinces dont il s'agit sont nos quinze Provinces métropolitaines. Les deux évêques concordataires sont associés habituellement à la Province de Besançon et l'évêque aux armées à celle de Paris. Chacun d'eux est éligible pour la Province à laquelle il est associé. Nous avons prévu, de plus, qu'un ou deux évêques du Conseil permanent seraient intégrés à l'équipe de chacun des pôles.

Une liasse de tableaux très bien faits vous permet d'avoir une vue quasiment synoptique des postes à pourvoir. Je me permets juste d'ajouter ceci : dans notre transformation, les présidents de pôle, associé à un Secrétaire général adjoint, jouent un grand rôle pour définir les priorités du pôle et arbitrer les moyens nécessaires. Nous aurons en outre à reconduire ou non le Président de la Commission doctrinale, Mgr Benoît Bertrand, pour un second mandat. Nous aurons de toutes façons à élire un nouveau président pour le CPLP (Conseil, Mgr Thibault VERNY ne souhaitant pas être réélu et préférant mieux servir la Commission pontificale pour la protection des mineurs dont il est membre, le seul évêque. Le mandat du Président du Conseil pour l'Enseignement catholique vient à échéance lui aussi et peut ou non être renouvelé. Enfin, quatre membres de la Commission doctrinale peuvent être réélus ou pas. Nous devons aussi élire un nouveau Secrétaire général de notre Conférence et, ce ne sera pas la moindre décision, choisir qui appeler comme Secrétaire général de l'Enseignement catholique. Nous pourrions conclure notre Assemblée en remerciant le P. Hugues de Woillemont, le P. Jean-Christophe Meyer et Mme Diane Pilotaz. Nous accueillerons, vous le savez, le P. Jean-Philippe

Morin et la nouvelle Présidence choisira le ou la Secrétaire générale adjointe chargée de la communication.

Voici, rapidement tracé, le programme de notre Assemblée. Nous en sortirons vendredi prochain à 17h avec la promesse pour le 1^{er} juillet d'une Présidence renouvelée et d'un Conseil permanent plus nombreux, bien réparti dans les Provinces et bien engagé dans les pôles de la Maison des évêques à Breteuil. Pussions-nous surtout en sortir avec une joie redoublée d'être membres du Corps du Christ et même d'être les pasteurs de ce peuple, certes composé de pécheurs, mais fait pour la sainteté, la vérité, la lumière, la vie et la joie.